

« INQUIET POUR QUÉBEC », SAM HAMAD SE LANCE DANS LA C

Le Journal de Québec · 04 avr. 2025 · 7 · Karine Gagnon Chroniqueuse politique karine.gagnon@quebecormedia.com

Se disant « inquiet pour Québec » devant ce qu'il considère comme une absence de leadership, l'ex-ministre Sam Hamad a confirmé, lors d'une entrevue exclusive avec Le Journal, qu'il se lance dans la course à la mairie de Québec.



Sam Hamad m'avait donné rendez-vous au quai des Cageux de la promenade Samuel-de Champlain, projet auquel il est très fier d'avoir contribué comme ministre.

Comme le voulait l'information qui avait circulé dans les médias, la semaine passée, il officialisera sa candidature dimanche lors d'un grand rassemblement auquel sont conviées plus de 150 personnes.

S'il décide de se lancer, c'est avant tout parce que M. Hamad s'inquiète pour Québec, exprime-t-il. Le nom de son parti, Leadership Québec, fait référence à ce qu'il considère comme la plus grande faiblesse de la région présentement.

« Le mot "leadership", ça signifie beaucoup de choses : rassembler, être à l'écoute et pas un clan. On ne va pas l'un contre l'autre, c'est tout le monde ensemble dans l'intérêt de la ville, ça, c'est important pour nous et pour les citoyens. Québec a besoin de ça maintenant [...]. La reconnaissance de notre capitale nationale est fondamentale. »

MAUVAISES RELATIONS

Sam Hamad s'inquiète aussi que les relations soient aussi mauvaises avec le gouvernement du Québec.

« En fait, un gouvernement ne peut rien faire tout seul dans la région, et un maire ne fera jamais rien tout seul. Ça a toujours été une équipe. Je me base toujours sur l'expérience qu'on a eue avec Jean-paul L'allier et Régis Labeaume. C'était une équipe, et ça prend un élément important dans tout ça, c'est que les maires qu'on a eus avaient de l'ambition et des projets. »

Le gouvernement agissait alors comme partenaire et comme allié, et travaillait avec les élus de l'opposition aussi, et le gouvernement fédéral, souligne-t-il. « Ce trio-là est important, dit-il. Et on avait des rêves, des objectifs, des ambitions. »

Je lui ai fait remarquer que le gouvernement caquiste n'est cependant pas facile avec les maires des villes, et que ça n'est pas exclusif à Québec.

Il répond que « le maire d'une ville comme Québec, c'est un adulte dans la salle. Il est capable de travailler avec le gouvernement. On ne peut pas s'entendre sur tout, mais on doit travailler ensemble pour les intérêts de la région ».

LONGUE RÉFLEXION

L'ex-député libéral de Louis-hébert, de 2003 à 2017, réfléchit depuis des mois à cette possibilité de briguer la mairie, comme il l'avait d'ailleurs fait lors de la précédente élection avant de décider de passer son tour.

Il a beaucoup consulté, a sondé les citoyens, est allé à leur rencontre à l'épicerie, à la quincaillerie ou ailleurs. Il a aussi rencontré des entrepreneurs et des gens d'affaires pour se faire une tête.

Être proche des citoyens, ça a toujours été sa force, souligne cet ingénieur de formation. « Ça m'a permis de me faire élire cinq fois, à la fois quand mon parti était haut ou bas dans les sondages. » Les citoyens lui ont exprimé, dit-il, qu'ils étaient tannés qu'à l'hôtel de ville, « on fasse la guerre à l'auto contre les pistes cyclables, tannés de voir que les projets n'aboutissent pas, qu'on tourne en rond et qu'il y a des chicanes partout ».

Il n'a pas l'intention pour autant d'élargir les autoroutes, précise-t-il. « Mais on ne peut pas enlever des stationnements à des gens qui en ont besoin. »

Ses positions restent à définir concernant la mobilité et le tramway, plus grand projet de l'histoire de Québec, qui doit entrer en mode réalisation après les prochaines élections du Québec, en 2027.

« Ça viendra », dit-il, ajoutant qu'il « aura un projet de mobilité basé sur des données solides et qui répond aux attentes ».

Est-ce dire qu'il jetterait aux poubelles le tramway, un projet étudié et avancé ? Il se dit capable de répondre aux besoins d'une autre façon, mais préfère attendre avant de préciser.

J'ai bien hâte d'en savoir davantage, car c'est sur ces enjeux cruciaux pour le développement de la capitale qu'on pourra notamment juger de sa candidature.

PAS CONTRE MARCHAND

Le Journal de Québec · 04 avr. 2025 · 6

Même s'il avait totalement écarté l'idée de se présenter à la mairie de Québec dans le passé, Sam Hamad a décidé de changer son fusil d'épaule, non pas pour se présenter contre Bruno Marchand, mais pour les citoyens de Québec, dit-il.

Lors de sa première entrevue suivant son départ de la politique, qu'il m'avait accordée en 2018 chez Globatech, où il était vice-président principal, Sam Hamad jurait ne jamais avoir l'intention de revenir en politique.

Il faisait notamment une croix sur l'idée de se présenter à la mairie de Québec. « Non, jamais », m'avait-il juré, évoquant le stress négatif qui venait avec son ancienne vie de politicien, et sa liberté retrouvée.

Il faut dire que sa sortie avait été éprouvante. Même s'il n'avait eu ni blâme ni sanction du Commissaire à l'éthique et de la vérificatrice générale, il n'avait pu réintégrer le Conseil des ministres et ses fonctions de président du Conseil du trésor.

Le commissaire avait conclu qu'il avait été imprudent et avait manqué aux règles de base du code d'éthique des parlementaires. La vérificatrice générale avait signalé le flou ayant entouré une subvention attribuée à Premier Tech, dans laquelle était impliqué l'ex-collecteur de fonds Marc-yvan Côté.

UN GRAND SACRIFICE

Six ans après cette entrevue, l'ex-ministre dit être ailleurs par rapport à la politique. « Quand tu as joué dans l'arrière-scène, dit-il, tu regardes la politique tout le temps. » Il parle de ce retour comme d'un grand sacrifice. « Je ne cherche pas une job ni à améliorer mes conditions. J'ai la volonté de servir. »

Il relate comment le Québec l'a accueilli et combien il a été généreux avec lui lorsqu'il a quitté sa Syrie natale, au début de la vingtaine, avec des biens qui tenaient dans deux valises.

Sam Hamad insiste par ailleurs sur le fait qu'il ne se présente pas contre Bruno Marchand, maire depuis 2021, mais plutôt pour les citoyens de Québec. Celui qui aura 67 ans en juin veut faire le ménage durant un mandat et ensuite préparer la relève.

Il veut débattre d'idées et n'a « pas envie de jouer la game de frapper sur la personne ». « C'est du courage, faire de la politique, c'est des sacrifices, et je félicite tout le monde qui va en politique. »

Quatre syndicats parlent d'une seule voix contre le projet de loi 89

Accéder à la section Commentaires



Ouvrir en mode plein écran

Les syndicats se mobilisent pour dénoncer le projet de loi 89 visant à considérer davantage les besoins de la population en cas de grève ou de lock-out.

PHOTO : RADIO-CANADA / MICHÈLE BOUCHARD

La version audio de cet article est générée par la synthèse vocale, une technologie basée sur l'intelligence artificielle.

Les quatre représentants syndicaux de la région, qui représentent environ 20 000 travailleurs sur la Côte-Nord, se sont assis à la même table pour demander au ministre du Travail Jean Boulet de retirer le projet de loi 89.

Ce projet de loi vise à limiter la durée d'une grève pour assurer le bien-être de la population. Ce ne sont plus seulement les moyens de pression d'employés assurant des services essentiels qui seraient limités, mais aussi [ceux qui atteignent la sécurité économique, sociale et environnementale pendant les conflits de travail](#).

S'il venait dans la région, le gouvernement verrait qu'il met lui-même la sécurité sociale des Nord-Côtiers en danger avec la pénurie de main-d'œuvre.

Une citation de Kevin Newbury, représentant national de l'APTS pour la Côte-Nord

Guillaume Tremblay (CSN), Monica Chiasson (CSQ), Pascal Langlois (FTQ) et Kevin Newbury (APTS) répètent que le gouvernement s'attaque au droit de grève et affaiblit le rapport de force des syndiqués lors d'une négociation collective.

La grève n'est jamais notre premier choix, riposte Guillaume Tremblay. C'est le moyen ultime pour se faire entendre et avoir de bonnes conditions de travail.

La présidente du Syndicat de l'enseignement de la région du Fer, Monica Chiasson, s'interroge sur les véritables intentions du gouvernement avec ce projet de loi. Les services essentiels sont déjà protégés et sont maintenus pendant les grèves. Avec ce nouveau projet de loi, le gouvernement veut maintenir un service pour la sécurité sociale afin que ça dérange moins, dénonce-t-elle.



Ouvrir en mode plein écran

Guillaume Tremblay pense que le projet de loi donnera des outils iniques aux employeurs.

PHOTO : RADIO-CANADA / MICHÈLE BOUCHARD

S'il est adopté, le projet de loi permettra à Québec de demander à un arbitre de mettre fin à un conflit de travail qui, selon lui, cause un préjudice grave à la population. L'un des objectifs du ministre Goulet est de protéger les populations vulnérables. Il évoque notamment la possibilité de permettre aux groupes d'élèves en adaptation de continuer leurs classes pendant une grève scolaire.

Un argument qui est loin de convaincre la représentante des enseignantes.

On fait la grève pour que les élèves aient des services, et non pour l'aspect financier. Sans droit de grève, on ne demandera plus de services pour les élèves et les enfants vulnérables en adaptation scolaire seront encore plus mal pris.

Les syndicats veulent discuter

Les quatre représentants rassemblés à Sept-Îles craignent particulièrement que le gouvernement adopte le projet de loi sous bâillon.

Ils lui proposent plutôt d'ouvrir la discussion pour échanger sur des solutions qui éviteraient son dépôt.

Kevin Newbury, qui représente les travailleuses de la santé, cite d'autres moyens qui peuvent être utilisés pour faire pression sur l'employeur sans compromettre les soins à la population.

Si le gouvernement permettait des perturbations administratives, comme arrêter d'entrer des statistiques dans leur système, on dérangerait le gouvernement et non la population. Mais ce n'est pas permis, parce que ça sort du cadre légal. On est déjà extrêmement limités, plaide-t-il.

Les quatre représentants promettent que le ministre du Travail les trouvera sur son chemin s'il refuse de mettre un frein au projet de loi.

Pour le moment, le cabinet de Jean Boulet n'a pas répondu à Radio-Canada.